

SAINT-YRIEIX Infos

Magazine municipal des Arédiens

N° 115
JUN 2024



DOSSIER

P.4 Budget
2024

DOSSIER

P.8 Relever le défi
du logement à Saint-Yrieix



Budget 2024, pages 4 à 6 ▲



Logement public, pages 8 à 9 ▲



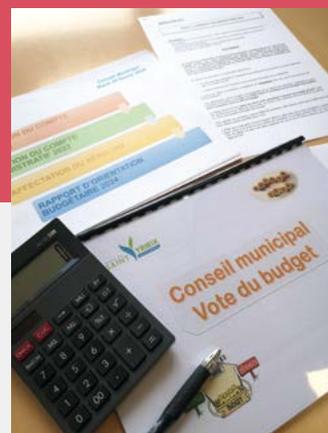
Sensibilisation à l'autisme
les agents de la mairie en bleu, page 12 ▲



Retour sur le parcours
du relais de la flamme, p. 15 ▲

COUVERTURE

C'est l'heure du budget



2 | RETOUR EN IMAGES

3 | VIE ASSOCIATIVE

4 | DOSSIER
BUDGET 2024

7 | SERVICE PUBLIC

8 | DOSSIER
LOGEMENT PUBLIC

10 | PAROLE À UNE ÉLUE
SOPHIE HARNOIS

11 | TRAVAUX RÉALISÉS :
CLUB HOUSE MIS AUX NORMES

11 | MÉDIATHÈQUE

12 | SANTÉ

13 | ACTUALITÉS

16 | TRIBUNES

17 | AGENDA



Imprimé avec des encres à base d'huiles végétales sur Satimat Green, papier couché sans bois avec 60 % de fibres recyclées et 40 % de fibres vierges FSC (issues de forêts gérées) respectant toutes les normes environnementales en vigueur, produit dans des usines certifiées ISO 14001 (Environnement).



**“ L’Union
Européenne
est un
rempart pour
préserver
la paix et la
fraternité
entre les
peuples. ”**

VERSION AUDIO

Saint-Yrieix Infos est disponible en version audio à l'attention des non-voyants et malvoyants à la mairie et à la médiathèque.

Édition :

Mairie de Saint-Yrieix sur Charente
Avenue de l'Union - 16710 Saint-Yrieix
Tél. 05 45 38 69 50

Mail : contact@saintyrieix-16.fr

Directeur de la publication :

Jean-Jacques Fournié

Rédaction : Commission Communication

Conception graphique et réalisation :

Agate Communication, www.agatecom.fr

Crédit photos :

Gérard Mathe, Tennis Club,

CSCS AL Médiathèque,

Service communication

Impression : Imprimerie Couvidat

Tirage : 3700 exemplaires

Dépôt Légal : à parution

Date de parution : Juin 2024

Mesdames, Messieurs,

Nous avons adopté à la fin du mois de mars notre cinquième budget du mandat et plus exactement le quatrième construit par notre majorité (le premier avait été voté après notre élection en 2020 mais élaboré par l'équipe précédente).

Au risque de me répéter, depuis mon engagement au service de notre commune, je n'ai en cesse de prôner une trajectoire budgétaire saine et rigoureuse. Le budget 2024 est le fruit de ce principe qui nous permet, année après année, de dégager une capacité d'autofinancement en augmentation constante et ce, sans recours à l'emprunt. Le choix du recours à l'emprunt, à mon avis, doit se limiter à des équipements structurants. Ces derniers font l'objet d'autorisation de programmes pluriannuels avec des crédits de paiement afférents (c'est le cas du réaménagement des Planes et de la future centralité des Berneries).

Désormais, le visage Saint-Yrieix en 2030 se dessine peu à peu. Dans ce cadre nous allons également poursuivre les réflexions sur l'aménagement de la place des Rochers. Une inscription budgétaire, pour 2024, de près de 100 000 euros est consacrée dans ce but.

Par ailleurs, le raccordement de la rue Jean Monnet à la rue de Bellevue sera traité en 2024. Ces travaux préfigureront le traitement de l'intersection et la création d'une emprise dédiée aux mobilités douces jusqu'à un des ronds-points du plan d'eau. Toute une partie de la commune sera ainsi connectée à la coulée verte et au plan d'eau via un cheminement sécurisé.

Les élections européennes sont un scrutin souvent délaissé qui est pourtant crucial pour l'avenir de notre pays et de notre continent. Alors que les formations politiques extrémistes et populistes souhaitent moins d'Europe, j'estime, pour ma part, que seule l'Union Européenne est un rempart pour préserver la paix et la fraternité entre les peuples. Depuis plus de deux ans, la Russie a envahi l'Ukraine et tente de l'annexer.

Seule une Europe indépendante et forte, nous permettra de lutter aux côtés du peuple Ukrainien.

Dans l'attente de nous rencontrer, vous pouvez compter sur moi comme je compte sur vous.

Bien à vous.

Jean-Jacques Fournié
Maire de Saint-Yrieix sur Charente

LE MARCHÉ FÊTE... LE PRINTEMPS AVEC LES NOUVEAUX HABITANTS



Le 13 avril 2024, le printemps et les nouveaux arrivants étaient à l'honneur du marché thématique qui a désormais lieu chaque deuxième samedi du mois.

Sous un magnifique soleil, les arédiens se sont rendus nombreux place des Rochers, où une vingtaine d'artisans et producteurs locaux étaient présents. L'école Claude Roy et les jardiniers charentais étaient aussi au rendez-vous pour la vente ou le troc de plantes.

Ce fut l'occasion pour M. le Maire et ses Adjoints d'accueillir les arédiens arrivés sur la commune depuis mai 2023.

Elus et nouveaux habitants ont pu échanger dans une ambiance festive et conviviale grâce à la présence du bagad Des Bretons De Charente, avant de se retrouver en Mairie pour une visite et un verre de bienvenue.

Prochaine date à ne pas manquer : **samedi 8 juin.**
Le marché fêtera... le sport, Terre de Jeux 2024.



TENNIS CLUB

L'association du tennis club de Saint-Yrieix compte plus de 200 licenciés. Cinq courts dont deux terrains couverts sont à la disposition des joueurs.



L'école de tennis accueille les enfants à partir de 5 ans et regroupe plus d'une centaine de jeunes.

Les cours adultes organisés sur toute la semaine permettent d'obtenir une progression sur les plans technique, tactique et physique.

Des stages sont proposés pendant les vacances scolaires.

Des compétitions individuelles et par équipes sont proposées également pour celles et ceux qui souhaitent faire de la compétition.

Nous vous recevons dans de très bonnes conditions dans un club house accessible aux PMR et tout juste rénové par la mairie.

Le club est présent sur les manifestations organisées par la commune. Nous participons également au Forum Sport Santé organisé par le Grand Angoulême à l'Espace Carat.

Nous proposons des séances dans les écoles de la commune afin de faire découvrir les activités aux plus jeunes et participons également à l'organisation des écoles de tennis proposée par le comité départemental de tennis.

Une sortie est organisée pour le tournoi de tennis à la villa primerose à Bordeaux. Chaque année, fin juin, un tournoi open est organisé sur le site.

Le club propose régulièrement des moments conviviaux aux adhérents avec des activités tennistiques pour toute la famille.

Le secrétariat du club est ouvert tous les mercredis de 8h à 13h. Venez nous rejoindre au tennis club nous serons très heureux de vous accueillir.

Contact :

- 37 rue Chez Dary
16710 Saint Yrieix sur Charente
- Téléphone : 05 45 95 51 26
- Email : tennisclub.st-yrieix@wanadoo.fr
- Facebook : tennisclubsaintyrieix

2024 : UN NOUVEAU BUREAU POUR LE CLUB DE L'ÂGE D'OR

Le nouveau bureau se compose de :

- > Présidente : M^{me} Cluzeau Pascale
- > Vice président : M. Bouquet Henri
- > Trésorière : M^{me} Billaud Andrée
- > Trésorière adjointe : M^{me} Roubeix Sylvie
- > Secrétaire : M^{me} Longuet Michèle
- > Secrétaire adjointe : M^{me} Blanchard Michelle

À côté de passionnantes parties de belote, diverses activités ont été proposées : fête des anniversaires, un loto interne au club très apprécié, un temps partagé avec les enfants du centre de loisirs...

À venir : temps lecture et prêts de livres, repas au restaurant, petite rando, jeux extérieurs, et un grand loto ouvert au public le 8 décembre. Et plus encore...



Venez nous rejoindre pour partager de jolis moments
Salle Odette Dagnas
34 rue des Ecoles
les mardis de 14h à 17h.



COMITÉ DE JUMELAGES

Réception des Polonais de Bedzino du 06 au 13 juin. L'accueil officiel a lieu le vendredi 07 juin à 18h à la mairie. Samedi 08 juin, sortie en famille à La Rochelle.

Retrouvez toutes les infos et coordonnées des associations arédiennes sur le site de la mairie <https://saint-yrieix-charente.fr/>

RETOUR SUR LES COMPTES 2023

Évolution dynamique des recettes

Traditionnellement, dans les services de la ville de Saint-Yrieix, le premier trimestre de l'année est consacré à l'élaboration du budget. Véritable temps fort de la vie municipale, le vote du budget par le conseil municipal traduit chaque année le projet politique porté par la municipalité.

Mais pour élaborer un budget, il est avant tout nécessaire d'analyser les résultats de l'exercice précédent. C'est ainsi que le 20 février dernier le conseil municipal a examiné les documents budgétaires retraçant l'exécution du budget 2023. Ces documents que sont le compte administratif et le compte de gestion du comptable public nous renseignent sur l'état de nos finances communales.

Dans un contexte économique incertain, encore marqué par une inflation sensible le résultat de l'exercice s'est traduit par une progression du résultat de la section de fonctionnement de 11,2 % par rapport à 2022.

Cette progression du résultat est permise par une évolution dynamique de nos recettes et une maîtrise de nos dépenses de fonctionnement.

L'attractivité de notre territoire a jusqu'à aujourd'hui garanti à la commune une progression de ses recettes fiscales. Les nouvelles constructions réalisées ces dernières années génèrent de nouvelles taxes foncières prélevées pour le compte de la commune. Par ailleurs pour 2023, l'Assemblée Nationale a voté une revalorisation de 7,1 % de la valeur des bases locatives. Ces deux éléments ont permis à la ville d'enregistrer près de 376 000 € de recettes fiscales supplémentaires en 2023.

Quant aux dépenses de fonctionnement, elles sont aujourd'hui maîtrisées (+ 5,3 %) malgré le contexte inflationniste que nous avons pu connaître en 2023.

L'évolution des charges salariales (+ 168 000 €) est à surveiller même si, en la matière, la commune est contrainte par des choix gouvernementaux (évolution de la valeur du point d'indice, revalorisation des carrières...) que l'on peut considérer par ailleurs comme légitimes. Néanmoins, grâce aux efforts quotidiens de l'ensemble des services de la ville, nous ne pouvons que nous réjouir de cette maîtrise de nos dépenses de fonctionnement.

Réussir à faire progresser le résultat de la commune est certes satisfaisant mais ce n'est pas un objectif en soi. Ce que cela permet c'est avant tout de ne pas actionner le levier fiscal en maintenant au même niveau les taux communaux de la taxe foncière et ensuite de faire financer nos investissements par notre épargne plutôt que par la dette. C'est ce que l'on appelle l'autofinancement.

L'encours de la dette s'établit ainsi au 1^{er} janvier 2024 à près de 1 862 000 € ce qui se traduit par une capacité de désendettement de 1,94 années soit un endettement considéré comme faible.

Quant à la capacité d'autofinancement brute, elle atteint 959 000 € en 2024 soit une progression annuelle de 8,5 %.

C'est ainsi que le 26 mars dernier le budget 2024 a été voté en équilibre sans recours à l'emprunt tout en maintenant le taux des contributions directes.

2024	Taux
Taxes foncières sur les propriétés bâties (taux communal : 30,60 % + taux départemental : 22,89 %)	53,49 %
Taxes foncières sur les propriétés non bâties	39,80 %
Taxes d'habitation	14,58 %



Les ratios de L.2313-1 du code général des collectivités territoriales.

L'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit que les données synthétiques sur la situation financière de la commune font l'objet d'une insertion dans une publication locale diffusée dans la commune.

N° du ratio	Informations financières et locales	Valeur communale *	Moyenne des communes de même strate démographique **
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	897 €	1 011 €
2	Produit des impositions directes/population	613 €	528 €
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 007 €	1 214 €
4	Dépenses d'équipement brut/population	161 €	353 €
5	Encours de la dette /population	239 €	780 €
6	Dotation globale de fonctionnement/population	114 €	154 €
7	Dépenses de personnels/ Dépenses réelles de fonctionnement	65 %	58 %
8	Dépenses de fonctionnement et remboursement dette en capital/recettes réelles de fonctionnement	95 %	98 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	13 %	35 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	24 %	64 %

Population légale : 7 740 habitants.

*Chiffres issus du compte administratif 2023 votée le 20 février 2023

** Chiffres issus des comptes de gestion 2022 (source : Ministère de l'économie et des finances)



UN BUDGET **2024** SOLIDAIRE ET RIGOREUX

La municipalité dans le cadre de la construction de son budget 2024, voté par le conseil municipal le 26 mars dernier, a souhaité poursuivre dans les directions posées en début de mandat :

- A savoir **la poursuite de politiques publiques locales ambitieuses** assurant un bon niveau de service à la population. C'est ainsi que les moyens affectés à l'accueil de nos jeunes arédiens dans nos écoles, à la restauration scolaire ou dans nos centres de loisirs ont été reconduits. Il en est de même de ceux à disposition du Centre Communal d'Action Social qui porte les politiques à destination de nos aînés ou des moins favorisés d'entre nous. De même la programmation culturelle de qualité à destination du plus grand nombre que nous connaissons doit se poursuivre tout comme le soutien à nos associations locales créant du lien social. Qualité, ambition et solidarité doivent guider le contenu de nos politiques municipales ;
- Par ailleurs, **la municipalité est attachée aux investissements du quotidien au service du cadre de vie des arédiens**. Ce cadre de vie de qualité nous y tenons tous collectivement. C'est pourquoi il est nécessaire, année après année d'y travailler en embellissant notre environnement et en valorisant notre patrimoine immobilier, le tout dans une logique transversale de développement durable. Ce ne sont certes pas des investissements « extraordinaires », mais ils sont là pour apporter du concret et entretenir notre cadre de vie ;
- **La préservation de nos marges de manœuvre financières** (maintenir un autofinancement suffisant et préserver notre capacité d'emprunt) pour assumer lors des prochains exercices les investissements structurants qui attendent la commune. Les projets comme la centralité des Berneries, le réaménagement de la rue de Royan ou encore la réalisation de programmes de logements publics pour se conformer aux obligations de la loi SRU et aux besoins croissants en terme de logements publics devront bien entendu être financés.

La stratégie de la municipalité est aujourd'hui de préserver la capacité de la commune à emprunter demain dans d'excellentes conditions tout en s'appuyant sur notre autofinancement pour investir aujourd'hui.

BUDGET 2024

**BUDGET
D'INVESTISSEMENT**
Inscriptions nouvelles 2024

1 404 038 €

Remboursement capital emprunt
182 700 €
Infrastructures

 (maison médicale, aménagement
rue de Royan et centralité)

145 000 €
**Entretien et rénovation
de bâtiments**
209 038 €
Travaux de voirie
253 300 €
Développement durable
114 000 €
Plan Accessibilité
10 000 €
Acquisitions diverses
275 000 €
**Acquisitions de matériel
pour travaux en régie**
70 000 €
Défense incendie
5 000 €
Extension de réseaux
10 000 €
**SDEG Changement des lanternes
hors service + Lotissement Nougaro**
29 000 €
Santé et Prévention
5 000 €
Aménagement Place des Rochers
96 300 €
**RECETTES
DE FONCTIONNEMENT**
9 090 000 €

Produits d'exploitation

 (recettes des cantines
scolaires et foyers)

504 550 €
Subventions recouvrement

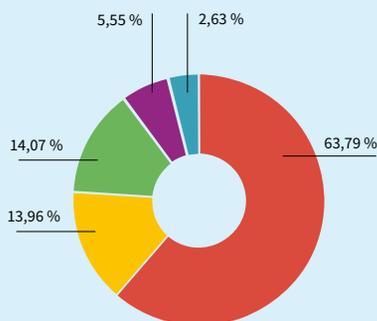
(principalement aides de la CAF)

239 100 €
Dotations d'état
1 269 000 €
Fiscalité directe et indirecte

 (impôts directs, taxes sur l'électricité,
emplacements publicitaires)

5 798 350 €
Divers

 (excédent antérieur : 1 135 297 €,
opérations d'ordre : 143 703 €)

1 279 000 €

**DÉPENSES
DE FONCTIONNEMENT**
9 090 000 €

Masse salariale
4 988 750 €
Transferts

 (participations apportées par la commune
aux différents syndicats et subventions
aux associations et aux écoles)

606 266 €
Frais de fonctionnement

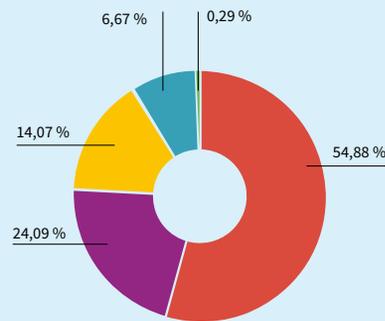
 (fonctionnement des services, prestations
extérieures, frais de transport...)

2 189 554 €
Divers

 (autofinancement : 1 029 000 €,
opérations d'ordre : 250 000 €)

1 279 000 €
Frais financiers

(intérêts des emprunts)

26 430 €


Conformément aux dispositions prévues par le code général des collectivités territoriales, les documents budgétaires sont consultables sur le site internet de la ville : www.saintyrieixsurcharente.fr

Elles veillent sur les jeunes élèves de nos écoles : LES ATSEM



ATSEM La Marelle : Peggy, Sandrine, Marie-Luce, Isabelle et Christèle



ATSEM La Clairefontaine : Annie, Maité et Karine

Chaque jour, dans chaque classe de maternelle, au côté des enseignants, les Agents Territoriaux spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM), accompagnent, surveillent, accueillent, consolent, soutiennent les enfants.

Ce sont de vraies **personnes-ressources** tant pour les enseignants que pour les enfants. Leur présence permet d'assurer un encadrement de qualité, d'assurer un fonctionnement par groupe facilitant les apprentissages, de prendre en charge les chagrins ou les colères afin de perturber le moins possible le groupe !

A Saint-Yrieix, ce sont 8 ATSEM qui travaillent à la Marelle et à la Clairefontaine. Majoritairement titulaires d'un CAP petite enfance, elles font preuve d'une grande empathie, de beaucoup de patience et surtout d'une extrême bienveillance envers les jeunes élèves qu'elles accompagnent

non seulement sur le temps de classe, mais également sur le temps du repas de la pause méridienne.

Ce trait d'union dans la journée sécurise et rassure les enfants qui ont toujours une personne de confiance à proximité.

Partie intégrante de l'équipe éducative, elles sont un maillon essentiel de la réussite des premières années de scolarisation, participant par leur action et leur présence, au plaisir de venir à l'école.



RELEVER LE DÉFI DU LOGEMENT À SAINT-YRIEIX

Un déficit de logements avéré

Disposer d'un logement décent à un coût abordable, pour tous et quels que soient les revenus... est le pré requis de toute insertion sociale. Depuis 1946, ce droit figure dans la loi et la création de logements sociaux permet de le garantir.

Aujourd'hui, force est de constater que dans notre ville, nombreux sont ceux qui ne peuvent plus prétendre y vivre et qui parfois doivent la quitter pour trouver un logement dont le loyer est adapté à leurs ressources.

La spéculation immobilière, la raréfaction du parc locatif privé font flamber le montant des loyers. Les prix du foncier ne cessent d'augmenter empêchant ainsi le parcours résidentiel des jeunes ménages dans notre ville.

Interrogé, **Patrick Roux** Adjoint en charge de l'urbanisme revient sur ce constat et ses conséquences : *« Cela prive Saint-Yrieix de l'attractivité nécessaire à son dynamisme, à son rajeunissement... Nos enfants et nos petits enfants doivent pouvoir rester dans notre ville s'ils le souhaitent, nous devons pouvoir accueillir au sein de notre communauté celles et ceux qui le veulent. Il en va de l'avenir de notre ville et cette ambition politique nous permettra, via la richesse des diversités et le rajeunissement de ses habitants, de conserver, préserver et d'améliorer notre service public comme nos écoles, nos crèches, nos structures sportives et culturelles ».*

La loi SRU* : une solution

Aujourd'hui 80 % de la population française est éligible à un logement social ou intermédiaire et une famille doit attendre en moyenne 2 ans et demi pour pouvoir y accéder. Le constat de la pénurie de logements et de la disparité d'accès en France n'est pas nouveau.

C'est pourquoi le dispositif de l'article 55 de la loi SRU (loi Solidarité et Renouvellement Urbain) du 13 décembre 2000 vise à **recréer un équilibre social dans chaque territoire et à répondre à la pénurie de logements sociaux**. Cet équilibre garant de la mixité sociale et de la solidarité territoriale s'applique aux communes de plus de 3 500 habitants faisant partie d'une agglomération de plus de 50 000 habitants.

« Pour les communes de notre taille, la loi fixe le taux de réalisation de logements sociaux à 20 % du nombre de résidences principales. Le non-respect de ce dispositif législatif expose les communes à des « amendes ». Si certaines communes font le choix de lourdes sanctions financières en ne construisant pas de bâti social, j'ai décidé de faire de cette contrainte une force ».

Jean-Jacques Fournié, Maire

*Solidarité et renouvellement urbains

Des actions concrètes pour un engagement ambitieux

Depuis 4 ans, un travail mené en partenariat avec l'ensemble des acteurs de notre territoire, a permis d'entrevoir des solutions pour répondre au déficit de logements sociaux sur notre commune.

Aujourd'hui, des programmes de constructions sont en cours et ceux à venir permettront de combler la carence de plus de 400 logements.

Les éléments pour y parvenir

- > La signature, le 07 septembre 2023, d'un contrat de mixité sociale avec les services de l'Etat, l'Agglomération et l'ensemble des bailleurs sociaux de notre département. Ce contrat d'engagement de notre politique a confirmé notre volonté de réaliser nos objectifs permettant ainsi de quitter notre place de mauvais élève.
- > L'achat de foncier par la commune pour permettre la réalisation de logements.
- > L'achat de terrains complémentaires à une opération d'envergure pour permettre de réaliser une centralité.
- > La concertation avec les riverains sur les projets d'ampleur, comme celui des Berneries
- > La médiation pour permettre la réalisation de projets qui auraient été abandonnés, en jouant le rôle de facilitateur et ainsi éviter le recours de tiers.

« A ce sujet, nous constatons que le logement social jouit, parfois... encore..., d'une mauvaise réputation malgré son évolution qualitative. Architecture, conception permettent désormais son intégration dans le paysage urbain. L'ensemble des Grillauds ou de la Demi-lune sur notre commune, est la preuve de l'évolution positive du bâti social. »

Patrick Roux, adjoint à l'urbanisme

LA CONCRÉTISATION : LES PROJETS EN COURS ET À VENIR



Projet des Berneries - Nouvelle centralité : 240 logements (Noalis, Logélia, OPH).



Projet rue des Écoles : 20 logements (Logélia).



Projet rue de Saint-Jean d'Angély - 56 logements (Noalis).



Projet rue de Saint-Jean d'Angély - 52 logements (OPH).



Signature du contrat de mixité sociale le 07/11/2023.

- Patrick GALLES : *Président de Logélia* ;
- Hassane ZIAT : *Président de l'OPHB* ;
- Martine CLAVEL : *Préfète de la Charente* ;
- Jean-Jacques FOURNIÉ : *Maire de Saint-Yrieix* ;
- Xavier BONNEFONT : *Président de GrandAngoulême* ;
- Élodie AMBLARD : *Présidente de Noalis*.



Adjointe déléguée à l'action culturelle,
à la communication et aux relations publiques

À l'heure où les collectivités doivent faire attention à leurs dépenses, le budget culture ne semble pas impacté. Pourquoi ?

Avant tout, il est nécessaire de rappeler que le budget culture couvre un champ assez large d'actions et d'animations qui ont lieu sur notre commune. Il englobe certes les manifestations qui ont lieu sur notre territoire, mais aussi le fonctionnement de la médiathèque : animations, achats de livres et autres supports sont financés par le budget culture.

Si le budget pour la médiathèque est resté stable, celui lié à la programmation des autres événements a très nettement progressé depuis 4 ans. Pourquoi faire ce choix ?

Car chacun sait l'importance de la culture pour l'ouverture au monde et à l'autre. Il va de soi que ces moments favorisant l'enrichissement personnel, mais aussi le contact avec les autres, sont indispensables dans une société très marquée par des pratiques individuelles. Positionner la culture au cœur du bien vivre ensemble à Saint-Yrieix fait partie de nos priorités. Il ne serait donc être question que ce budget serve d'ajustement face aux contraintes économiques.

L'événement marquant du mois de septembre semble rythmer l'année culturelle de la commune. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Comme vous avez pu le lire dans ce magazine, de juin à septembre les événements se succèdent dans notre commune. Mais il est vrai que le week-end de septembre est devenu un événement marquant et identitaire, notamment du fait de sa durée.

Trois jours durant lesquels les spectacles s'enchaînent, trois jours où les arts de la rue sont mis à l'honneur, trois jours où petits et grands aiment à se retrouver et s'émerveiller. Chaque année la fréquentation est en hausse, preuve que cet événement répond à une attente.

Il est devenu un événement attendu des arédiens mais pas seulement : le choix d'inclure certains spectacles Soirs Bleus durant ce week-end attirent des spectateurs d'autres communes. Ce temps fort, auquel... d'ailleurs il manque un nom..., permet à Saint Yrieix de rayonner avec fierté au-delà du territoire de la commune.

La programmation est l'élément central de la réussite de ce week-end. C'est le travail d'une année, car si nous piochons dans le catalogue des Soirs Bleus, il nous faut aussi trouver d'autres compagnies.

Coût, disponibilité, contraintes techniques, restauration, hébergements sont autant d'éléments qui sont gérés de A à Z par le service culture. Seule contrainte que nous ne pouvons maîtriser : la météo, qui a déjà joué les trouble-fêtes lors des éditions précédentes.

Enfin, rappelons que l'ensemble de ces événements est totalement gratuits ; on vous y attend nombreux !

Quels chantiers importants avez-vous initiés dans le domaine de la communication depuis le début de votre mandat ?

Le travail mené depuis le début du mandat a eu pour objectif de moderniser les outils de communication afin de faciliter l'accès aux informations pour les arédiens.

La refonte totale du site internet de la commune a été le chantier le plus long. Désormais les arédiens disposent d'un site riche, dynamique et pratique, consultable aussi bien depuis un ordinateur que depuis leur smartphone. Il y a aussi eu l'an dernier la mise en place de la Newsletter permettant chaque mois de recevoir sur sa boîte mail les informations du moment, et bien sûr la modernisation de notre magazine municipal dont on a adapté le format et la mise en page pour une meilleure lisibilité.

Nous savons que malgré ces efforts, les informations n'arrivent pas toujours dans tous les foyers arédiens et continuons à travailler en ce sens.

LE CLUB HOUSE TENNIS MIS AUX NORMES

Dans la continuité et pour finaliser notre programme Ad'AP - Agenda d'Accessibilité Programmée - nous avons un dernier Etablissement Recevant du Public (ERP) à rendre accessible aux personnes à mobilité réduite : le Club House du Tennis.

C'est désormais chose faite.

- > Le porche a été réaménagé pour créer un bureau et un local de rangement pour le secrétariat, avec un guichet d'accueil PMR.
- > Les deux douches des vestiaires ont été modifiées pour être accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite.
- > Deux places de stationnement PMR ont été créées à proximité du bâtiment.

Profitant de cette phase de travaux, l'ensemble des anciennes menuiseries bois ont été remplacées par des menuiseries aluminium avec du double vitrage, permettant ainsi une meilleure isolation et des dépenses énergétiques réduites.

Le totem ayant été installé, c'est donc un site adapté, rénové et signalé qui attend désormais adhérents et visiteurs du club.



MÉDIATHÈQUE

IL VA Y AVOIR DU SPORT !



Vous n'aurez plus d'excuse pour ne pas vous mettre au sport. Les bibliothécaires vous proposent une sélection d'ouvrages en tous genres. Que vous soyez un sportif du dimanche ou un compétiteur confirmé, ces ouvrages vous décomplexeront et vous guideront vers les bonnes routines pour prendre plaisir à bouger.

Laissez-vous inspirer et repoussez vos limites.

Préparez-vous à être emporté dans un monde d'adrénaline et de bien-être !

Lien vers la sélection d'ouvrages (ou scannez le QR Code) : <https://www.lalpha.org/coups-de-coeur-2/189-il-va-y-avoir-du-sport>



AUTISME

Conférence du vendredi 12 avril

Soirée de sensibilisation à l'autisme à la médiathèque

Le 2 avril est la journée mondiale de sensibilisation à l'autisme. Par solidarité, les agents de la collectivité ont adopté une tenue bleue, couleur de cette cause. La défendre nous tient particulièrement à cœur, d'autant plus depuis l'arrivée dans l'équipe de la médiathèque, de Mathieu Premel, un jeune de 26 ans à qui l'on a diagnostiqué un TSA (Trouble du Spectre Autistique) en 2021. Ce trouble encore mal connu souffre de nombreux stéréotypes. Il nous a semblé crucial d'organiser une rencontre d'informations et d'échanges. Nous avons eu le privilège d'accueillir l'association «Entreprenant'aide» et Cyrille Cornuault, éducateur spécialisé. Grâce à l'éclairage scientifique et aux nombreux témoignages, nous avons vécu une soirée riche en émotions, permettant à chacun de repartir avec une compréhension plus juste de ce trouble, ainsi qu'avec de nouveaux contacts et un sentiment d'espoir renforcé.



<https://www.facebook.com/entreprenantaide>

Retrouvez une sélection d'ouvrages que vous pourrez emprunter gratuitement à la médiathèque (lien ci-dessous ou QR Code).

<https://www.lalpha.org/coups-de-coeur-2/191-autiste-et-alors>



MOUSTIQUES TIGRES

Nous pouvons tous agir

En supprimant ou vidant tous les endroits artificiels et objets pouvant retenir l'eau de pluie, on empêche le moustique tigre de pondre et de proliférer. Les femelles moustique tigre privilégient de **petites quantités d'eau pour pondre leurs œufs, l'équivalent d'un bouchon d'eau peut leur suffire !**

Le moustique tigre se déplace dans un rayon limité de 150 mètres et 80% d'entre eux naissent sur le domaine privé... nous avons donc tous un grand rôle à jouer !

La municipalité s'est quant à elle dotée cette année d'une « brigade » composée d'agents municipaux formés au moustique tigre. Ces agents ont pour mission de sensibiliser leurs collègues et les associations utilisatrices de nos équipements. Ils ont également pour mission de répondre aux questions et sollicitations de la population arédiennaise.



DEPISTAGE DES CANCERS
 Centre de coordination Nouvelle-Aquitaine

TU SAVAIS QUE le frottis pouvait éviter 90% des cancers du col de l'utérus ?

Dépistés tôt, 9 cancers sur 10 pourraient être évités ou traités simplement.

Le dépistage **du cancer du col de l'utérus** c'est un frottis :
 - Dès 25 ans tous les 3 ans
 - Dès 30 ans tous les 5 ans

Le dépistage est une chance : parlez-en à votre médecin, gynécologue, sage-femme ou en laboratoire de biologie médicale.

Le CREDESAM est financé par :

JUIN VERT

Mois de sensibilisation au dépistage du cancer du col de l'utérus

90% des cancers du col de l'utérus peuvent être évités. Pourtant le cancer du col de l'utérus touche chaque année plus de 3 100 femmes et est à l'origine de plus de 1 100 décès.

En France, plus de 10 millions de femmes se font dépister régulièrement. Et vous ?

Il existe deux moyens complémentaires pour limiter le risque de cancer du col de l'utérus :

1. La réalisation d'un test de dépistage tous les 3 ans pour les femmes de 25 à 30 ans, après 2 tests normaux réalisés

à 1 an d'intervalle et tous les 5 ans pour les femmes entre 30 ans et 65 ans.

2. La vaccination contre les virus de la famille des papillomavirus humain (HPV) pour tous les jeunes (filles et garçons) entre 11 et 14 ans avec un rattrapage possible entre 15 et 19 ans révolus.

Des questions ? N'hésitez pas à en parler à **votre médecin, votre gynécologue ou votre sage-femme.**



SAISON CULTURELLE : UNE PROGRAMMATION 2024 ENRICHIE !

Avec le retour des beaux jours, voici les rendez-vous à ne pas manquer. De juin à septembre, 4 dates à retenir, dont une nouveauté !

Vendredi 14 juin 2024 : Fête de la musique

En partenariat avec le CSCS

Théâtre de verdure :

- > 19h30 : Interval Quartet
- > 20h30 : Morgan and Chris
- > 20h50 : Ti groove (chorale)

Grande scène (parking mairie) :

- > 20h : Enfants du périscolaire
 - > 21h15 : Treizeurs du Mat'
- Buvette et restauration sur place

Samedi 6 juillet : Soirée estivale

Autour de la mairie

- > 19h : concert «Les Improbab's»
Théâtre de verdure de l'Esplanade
- > 19h45 : apéritif offert par la mairie
Pique-nique tiré du panier et food trucks
- > 21h : spectacle «Lazari pour la vie»
Cie Okazoo - *Derrière la mairie*
- > 22h15 : projection cinéma en plein air «Les petites victoires»
de Mélanie Auffret

Du 13 au 15 septembre : Week-end culturel

Retrouver toute la programmation des 3 jours, localisation, restauration sur la quatrième de couverture de ce magazine

Samedi 28 septembre Cultures urbaines

Mairie et CSCS

La Combe ou derrière les gymnases

- > Après-midi et soirée : Danse, graff, Battle breakdance, concert
- > 20h30 : concert de Lhomé

Nouveauté!

BOUGEZ EN JUILLET 2024

Comme chaque année, la mairie en partenariat avec des associations vous propose des activités pendant le mois de juillet : sport, loisirs créatifs, patrimoine, activités de détente à pratiquer en famille, en solo, ou en duo.

Voici un avant-programme :

> Exposition : du 3 au 31/07

«Un p'tit dessin et puis s'en va» de Jean-Louis Mention Association ACSEF- Freinésie. L'artiste s'est découvert une passion pour les mandalas et nous en offre un échantillon de toutes formes à déguster sans modération.

> Médiathèque.

> Randonnée : mardi 9/07 et samedi 13/07 - Rdv à 8h45

Entre 6 et 10 km selon le public présent.
(prévoir chaussures de marche et bouteille d'eau)

> Départ du parvis de la mairie.

> Atelier créatif : mercredi 10/07 - 10h30-11h30

Public : Tout public dès 6 ans. Sur inscription.

> Médiathèque.

> Atelier scientifique : jeudi 11/07 - 10h30

"Il va y avoir du sport" avec l'Espace Mendès France :

Public : 08/12 ans, sur inscription. > Médiathèque.

> Balade dans les étoiles : jeudi 11/07 - à partir de 20h30

> Derrière les gymnases des Berneries.

> Balade lectures : Vendredi 12/07 - 10h30

Public : adulte, sans inscription.

> Médiathèque.

> Gym douce : mardi 16 et 23/07 - 9h30

> Jardin derrière la mairie.

> Atelier mandalas : jeudi 18/07 - 10h30

Avec l'artiste Jean-Louis Mention et l'association ACSEF-Freinésie. Tout public, sur inscription. > Médiathèque.

> Découverte de Vénat : samedi 20/04 - 10h à 12h

Balade avec le service patrimoine du GrandAngoulême pour (re)découvrir le village de Vénat.

> Rdv : place de l'église

OLIVIER LUCAS, NOUVEAU DGS

Depuis le 25 mars 2024, Olivier LUCAS assure la direction générale des services de la ville suite au départ de Viviane PROUX qui a souhaité donner une autre orientation à sa carrière après des années de bons et loyaux services à Saint Yrieix.



Originaire de la région parisienne et titulaire d'un DEA de droit public, ce quinquagénaire, sportif et passionné d'histoire, papa de 3 enfants a d'abord occupé le poste de juriste à Grand Angoulême de 1998 à 2003, puis à Saint-Médard en Jalles de 2003 à 2004. Il a ensuite intégré la mairie de Gond-Pontouvre comme DGS de 2004 à 2021 et à Montmorillon dans la Vienne de 2021 à 2024 avant son retour en Charente.

Mais connaissez-vous le rôle du DGS dans une mairie ?

Ce membre de la direction générale, assure la coordination générale des services pour la mise en œuvre des projets de la municipalité. Il est le garant de la bonne gestion administrative, juridique et financière de la commune. Il travaille donc en lien direct avec le maire et les élus et s'appuie pour remplir ses fonctions sur les directeurs et chefs de service de la collectivité.

BOÎTES À LIRE

Ces objets font désormais partie du paysage urbain. Nous en croisons de toutes formes et en tous lieux, à l'étranger, en France et à Saint-Yrieix depuis 2017. L'idée est simple, comme un prolongement de la médiathèque, elles offrent un accès facile et gratuit à la lecture. Chacun y fait ce qu'il veut : prendre, déposer ou les 2. Sur la base du partage et de l'échange, on y dépose un ou des livres (en bon état) dont nous ne voulons plus. Une deuxième vie leur est ainsi offerte permettant à d'autres d'en profiter tout en adoptant une démarche éco-responsable.

Où les trouver ?

- > À l'intérieur du Gymnase
- > Chez Dary, devant le Tennis Club
- > Place des Anciens Combattants à Vénat
- > Rue des écoles, à la sortie du parking des écoles

Attention : vous pouvez parfois y trouver les livres désherbés (retirés des collections) de la médiathèque, mais ces boîtes ne servent pas pour le retour des livres empruntés.



RETOUR SUR LE CARNAVAL

Le samedi 23 mars, le carnaval de Saint-Yrieix et son défilé ont animé les rues autour de l'Esplanade. Les habitants se sont déplacés nombreux sous le soleil. Dès leur arrivée, ils ont pu admirer les décors et les animations imaginés par les animateurs de Centramalice. Cette année, le thème du défilé était le cinéma et M. Carnaval s'était transformé en un paquet de pop corn. Un grand merci au centre social « Les Alliers » pour cette création. A 10h30, départ du défilé animé par le groupe de percussions « Batucadonf » qui a assuré une ambiance festive. La Police Municipale assurait la sécurité en ouvrant et fermant le cortège aidée dans cette tâche par de courageux bénévoles. A la fin du défilé, la crémation de M. Carnaval s'est faite dans la bonne humeur avant que les participants à cette belle matinée se retrouvent autour de la buvette et d'un sandwich/frites proposés par l'équipe du centre social.

Le Centre Social, Culturel et Sportif Amicale Laïque de Saint-Yrieix remercie encore une fois tous les participants, les bénévoles et les partenaires : association des parents d'élèves de Vénat, Batucadonf, centre social les alliers, les écoles et les services municipaux (police, centramalice, services techniques).



PLAN CANICULE / PLAN GRAND FROID



Pour prévenir tout isolement des personnes âgées et handicapées, un registre est ouvert au CCAS.

Il a pour but de recenser l'ensemble de ces personnes susceptibles d'être fortement affectées par la canicule ou le froid.

En cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence par la Préfecture, ce registre permet :

- de contacter les personnes afin de s'assurer qu'elles sont en bonne santé,
- l'intervention ciblée des services municipaux si besoin.

Nous entrons dans la période estivale. Vous pouvez, si vous le souhaitez, vous inscrire sur ce registre.

Cette inscription sera valable tant pour le dispositif estival du 1^{er} juin au 15 septembre 2024 que pour le dispositif hivernal du 1^{er} novembre 2024 au 31 mars 2025.

Le plan d'alerte a également été déclenché pendant le confinement suite à la pandémie.

Les personnes déjà inscrites sont invitées à nous communiquer les éventuelles modifications les concernant afin que notre registre contienne toujours des informations exactes.

Renseignements au CCAS de Saint-Yrieix : 05 45 38 51 94.



LES ÉLÈVES DE SAINT-YRIEIX ONT AUSSI EU « LEUR » FLAMME OLYMPIQUE !

Alors que le Relais de la Flamme Olympique traverse la France du 8 mai au 26 juillet 2024, la Charente l'a accueilli le vendredi 24 mai.

Si la « vraie » flamme n'est pas passée par Saint-Yrieix, il était impensable que rien ne soit organisé pour célébrer cet évènement qui ne se reproduira sans doute pas de sitôt !

Il y a 6 mois, sous l'impulsion de Thibaut Simonin, Maire adjoint à la Vie Educative Territoriale et Séverine Cheminade, Maire adjointe aux sports et aux associations, l'idée d'organiser une journée autour des valeurs de l'olympisme qui réunirait l'ensemble des élèves de la commune est née.

C'est ensuite un grand travail collaboratif qui s'est mis en place, réunissant les directrices et les enseignants des deux groupes scolaires de la commune, les responsables des pôles Vie Éducative Territoriale et Vie Associative, l'ensemble des agents municipaux, les familles, des bénévoles d'associations ainsi que des élus municipaux qui ont construit et accompagné cette journée olympique arédiennaise !

La matinée était consacrée à donner vie aux symboles des Jeux. Au menu, transmission d'une flamme symbolique (fabriquée par leur soin), jusqu'à un point d'arrivée commun à côté des gymnases, puis allumage du chaudron (conçu par les services techniques) et enfin, reconstitution des anneaux olympiques formés par l'ensemble des quasi 600 enfants. Quelques vues aériennes ont été réalisées pour immortaliser l'instant.



Après le pique-nique, l'après-midi ne fut pas moins riche ! Répartis sur 3 sites, autour des gymnases et des stades, de Centramalice et dans la cour et le terrain de jeux de l'école Nicolas Vanier, ce sont plus de 40 ateliers qui ont été proposés aux enfants autour d'activités culturelles, artistiques, ludiques : confection de médailles, de torches olympiques, lectures, mimes et quizz sur le thème du sport et des Jeux Olympiques, jeux d'adresse et de coopération... le tout sous le regard bienveillant de plus de 120 adultes mobilisés pour assurer le bon déroulement et la sécurité de la journée.

Parmi ces animations, la réalisation d'une fresque géante sur le thème des JO qui a ensuite rejoint chaque école pour y être affichée.

Enfin, pour clôturer cette journée, un flash mob a été organisé sur chaque site avec une chorégraphie préparée depuis quelques semaines au périscolaire et révisée pendant l'après-midi !



Faire des choix.

C'est l'élément central de l'action politique.

Le budget est une question de choix. Celui par exemple de ne pas augmenter les impôts par préoccupation des contraintes économiques qui pèsent actuellement sur les foyers arédiens et trouver d'autres solutions pour équilibrer le budget ; ou encore ne pas investir démesurément aujourd'hui pour assurer les investissements de demain sur des projets d'envergure à venir.

Sur ce point, le reproche des membres de l'opposition sur ce qu'ils estiment être un manque d'investissement... d'ambition, laisse pensif. Et leur amateurisme sur le fonctionnement budgétaire fait peur. Investir, oui mais pourquoi ? Pas de réponse de leur part. Sans doute parce que la commune propose déjà un taux d'équipements élevé répondant à de nombreux besoins. Et non, les choix d'aujourd'hui ne coûteront pas plus chers à la commune demain. Leur stratégie de communication vous leurre, et pour vous nous désole.

Nous leur laissons aussi la responsabilité d'expliquer aux arédiens résidant rue de Royan que l'investissement de 1 000 000 euros prévu au budget pour rendre enfin qualitatif leur environnement de vie, n'en est pas un. Mais pouvons nous leur reprocher de ne pouvoir se positionner qu'en donneurs de leçon ?

Nous préférons pour vous le quitus de la Direction Générale des Finances Publiques sur la bonne gestion financière de la commune à la pseudo expertise moralisatrice du groupe minoritaire. Car les choix d'aujourd'hui sont ceux qui assureront l'avenir de notre commune, son dynamisme, son rajeunissement, son inscription dans la société et les changements de demain.

Quand l'opposition ne voit pas plus loin qu'un exercice budgétaire, notre ambition est tout autre et projette notre commune dans la décennie à venir. Les choix seront nombreux et nous continuerons à le faire en choisissant d'impliquer les Arédiens dans les orientations à prendre. C'est reconnaître l'intelligence collective et l'intérêt de la confrontation d'idées, même si cela implique parfois de se remettre en question.

Les choix sont donc le reflet de nos valeurs et de nos ambitions pour notre territoire. Les contraintes d'un budget non extensible nous amènent cependant à prioriser, à faire des choix. Sans doute ne répondons nous pas à toutes les attentes... tout le temps... tout de suite... mais nous agissons au service de l'intérêt commun.

Vos élus «Vivre Saint-Yrieix»

Des finances toujours confortables... pour un budget sans ambition

Apparemment pour la majorité la bonne gestion d'une commune tient en un mot « immobilisme ». La preuve : le budget. Chaque année, elle crie au loup en avançant une baisse de la dotation de l'Etat (ce qui n'est pas arrivé) ou encore en minimisant l'augmentation de la fiscalité foncière donc vos impôts (ce qui se produit chaque année). Et c'est ainsi que le budget 2023 affiche un excédent proche du million d'euros. A ce niveau-là, on pourrait prévoir des investissements structurants, mais c'est trop demander. Alors qu'est-ce que l'on fait : et bien rien !

Les chiffres annoncés masquent une situation budgétaire un peu différente de l'image que l'on veut faire passer :

- nous sommes inquiets de constater que les coûts de fonctionnement ne cessent de progresser... coûts qu'il est difficile - voire impossible - de faire diminuer par la suite,
- avec un tel excédent, un manque d'investissement apparaît comme un réel manque d'ambition ! Et puisque la majorité n'entend pas les attentes des arédiens, est-il vraiment nécessaire de maintenir la pression fiscale ?

La voirie encore oubliée :

«La voirie, c'est le crédo de l'opposition» nous répondait le Maire en 2021 alors que nous demandions d'augmenter l'enveloppe allouée à la voirie.

Chaque année nous réclamons plus de crédits d'investissement pour entretenir et réparer nos chaussées et trottoirs mais la majorité fait la sourde oreille... À tel point que - pour l'année 2024 - le budget Voirie sera le plus faible depuis le début du mandat !

Rappelons que lorsque l'on n'investit pas, ce ne sont pas des économies que l'on fait, c'est du retard que l'on prend sur l'avenir...

La rue de Royan et l'enfouissement : une chimère, un dossier pas préparé

Dans le cadre du futur aménagement de la rue de Royan, on avait promis que les réseaux seraient enfouis. Il n'en sera rien parce que cela coûte cher. On veut bien le croire mais on ne nous donne pas de devis. En revanche on a oublié d'étudier les financements et les subventions dont on pourrait bénéficier pour diminuer le coût pour la commune. Mais pour autant on ne reviendra pas sur la décision !

Fermeture d'une classe à Bardines

En apprenant cette nouvelle, on avait proposé le vote d'une motion pour se prononcer contre cette fermeture. C'est symbolique certes mais pensait très sincèrement que tout le monde serait d'accord... et bien Non ! La majorité n'a pas voulu pour ne pas froisser l'inspecteur d'académie sans pour autant obtenir de garanties qu'il n'en fermera plusieurs !

Depuis désormais quatre ans, nous sommes à votre écoute dans vos quartiers ou lors des manifestations. Toutes ces rencontres nous animent et nous obligent. Nous vous remercions pour votre confiance et votre sollicitude.

Toute notre équipe reste mobilisée et disponible :

- Benoît MIEGE-DECLERCQ : benoitmiegedeclercq@gmail.com
- Martine FOUSSIER : martinefoussier@orange.fr
- Romain BLANCHET : ny.blanchet@gmail.com
- Fadila BOUTAYEB : fadila.boutayeb@sfr.fr
- Olivier DELACROIX : olivier.delacroix@yahoo.fr
- Aurélie RUIS : ruisaurelie@yahoo.fr

Expos

Du 17 mai au 19 juin :

«Les âmes fendues»

- CSCS AL L'Esplanade

secteur.familles@cscsal-aredien.com

Du 3 au 31 juillet :

« Un p'tit dessin et puis s'en va »

de Jean-Louis Mention,

association ACSEF-Freinésie.

Médiathèque : 05 45 38 95 00

Et si on jouait ?!

Chaque premier mardi du mois (sauf août)

de 15h à 17h à la médiathèque -

Public adulte, sans inscription.

Médiathèque : 05 45 38 95 00

Été solidaire et actif

pour tous au plan d'eau de St-Yrieix :

retrouvez tous les jours un programme

d'activités sportives et culturelles

gratuites et ouvertes à tous.

Du 8 juillet au 30 août.

Renseignements : Base de voile :

05 45 68 42 46 ou 07 76 18 09 19 -

www.fcol.org

Inscriptions sur :

<https://eteactif16.lacharente.fr/>

Cirque

Franco-Italien

Du 20 juillet au 31 août.

Tous les lundis, mercredis, samedis et dimanches à 18h.

Renseignements :

06 86 89 62 21 ou 06 60 93 44 54

Plus d'infos sur Facebook :

@ cirque franco italien

Stages d'été à la base de voile

Stages de 5 jours (2 heures par

jour), soit 14h-16h soit 16h-18h.

Pour voile, planche à voile et

catamaran : à partir de 8 ans

(10 ans pour la planche).

Du 15 juillet au 30 août.

Renseignements et inscriptions à la base de voile tous les après-midis :

05 45 68 42 46 / 07 76 18 09 19

JUIN

Vendredi 14 |

Fête de la musique à partir de 19h30 autour de la mairie. Toutes les informations en page 13.

Vendredi 14 | de 14h à 18h

Samedi 15 | de 10h à 17h

Vente de costumes et accessoires de déguisement pour adultes et enfants. Organisé par l'association Temps-Danse Folk. Salle Chapelot (La Combe).

Contact : 06 34 96 27 53

Samedi 15 |

Formation aux gestes qui sauvent Organisé par la mairie.

Renseignements/inscriptions :

05 45 38 69 50

Samedi 22 |

Fête du multimédia

Organisé par le CSCS AL

à L'Esplanade.

Contact : epn@cscsal-aredien.com

Dimanche 23 |

Bric à Brac

de 7h à 18h. Organisé par l'Assy -

Stade de foot et parkings - 2€/MI

Contact : 06 80 01 60 01

Samedi 29 |

Les foulées arédiennes

Organisé par le CSCS AL au

Gymnase des Berneries. Contact :

secteur.jeunes@cscsal-aredien.com

Randonnée dinatoire

semi-nocturne

Organisé par le comité des

Fêtes. Départ/arrivée domaine

de La Combe entre 19h et 19h30

Inscription obligatoire :

06 09 39 89 58

Concert Chorale

«Chant Yrieix» association

Expressions à 20h30 dans l'église

Notre Dame de la route à St Yrieix.

Contact : 05 45 93 14 97

SEPTEMBRE

Vendredi 6

La rentrée des Associations

de 16h30 à 19h30.

Jardins de la mairie.

Organisé par la ville et le CSCS AL.

Du 13 au 15

Week-end culturel

Toutes les informations

en page 13.

JUILLET

Samedi 6

Soirée estivale

Toutes les informations en page 13

Samedi 13

Le marché fête... l'été

de 10h à 13h.

Place des Rochers

Bal populaire organisé par le

Comité des fêtes.

À partir de 20h30, parvis de la

mairie : animation DJ, buvette -

Gratuit.

Mercredi 17

Collecte de sang

de 15h30 à 19h30.

Salle des fêtes de La Combe.

<https://dondesang.efs.fr/>

AOÛT

Samedi 10

Le marché fête... l'été

De 10h à 13h - Place des Rochers.

Dimanche 25

Vide Grenier de 7h à 18h -

Organisé par l'Assy.

Stade de foot et parkings - 2€/MI

Contact : 06 80 01 60 01

Cérémonie de commémoration du Maquis de Bignac

à la stèle de Saute Bergère.

Horaire à définir ultérieurement.

Samedi 31

Après-midi boules à partir de

14h. Organisé par Les Amis de

l'Arédie salle Odette Dagnas.

Contact : lesamisdelaredie16@gmail.com

Samedi 28

Cultures urbaines.

Toutes les infos page 13.

Dimanche 29

Bric à brac de Vénat Organisé

par le comité des fêtes - De 7h à

18h Quartier de Vénat. Buvette et

restauration sur place. Gratuit pour

les visiteurs. Inscription obligatoire

pour les exposants : 06 62 29 70 30

WEEK-END CULTUREL À SAINT-YRIEIX

Septembre
2024



VENDREDI 13 SEPTEMBRE 18h30
Autour des gymnases

La peur au ventre

Cie Toi d'abord
Spectacle de cascades



VENDREDI 13 SEPTEMBRE 21h
Autour des gymnases

Trajectoires

Cie Pyramid (Soirs Bleus)
Danse Hip Hop, burlesque, théâtre d'objets.



SAMEDI 14 SEPTEMBRE 17h
Autour de la mairie

Cuivre et caoutchouc

Cie Les Cieux Galvanisés (Soirs Bleus)
Solo drolatique de mât chinois et musique en live.



SAMEDI 14 SEPTEMBRE 18h30
Autour de la mairie

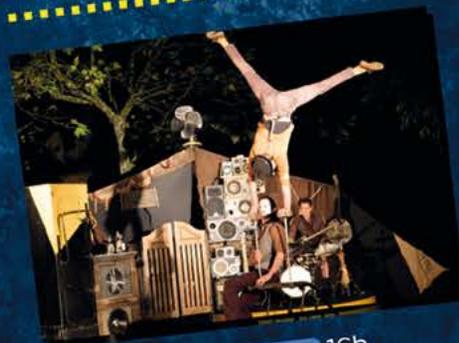
Les Baudrières ou comment grimper grâce aux autres sans se marcher dessus

Cie L'Encordée (Soirs Bleus)
Cirque vertical, musical et verbal.

SAMEDI 14 SEPTEMBRE 20h30
Autour de la mairie

Wet side story

Cie Mechanic
Une plongée en apnée contrôlée qui sent
bon le bain moussant



DIMANCHE 15 SEPTEMBRE 16h
lieu à confirmer

Mort ou vif

Cie Silembloc
Cirque, far west, rock'n roll